

Séance du Conseil de Paris des 9, 10 et 11 mai 2017

VŒU

Déposé par Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Jean-Pierre LECOQ, Philippe GOUJON, Brigitte KUSTER, Valérie MONTANDON, Christian SAINT-ETIENNE et les élus du groupe les Républicains

Relatif à la sanctuarisation des espaces verts

Le Conseil de Paris, réuni en formation de Conseil municipal ;

Considérant que Paris étant l'une des capitales les plus denses au monde, les Parisiens renouvellent régulièrement leur souhait de voir progresser le nombre d'espaces de respiration ;

Considérant que le plan biodiversité en cours de révision a pour but de renforcer les continuités écologiques au travers des trames vertes pour favoriser le développement des espèces végétales et animales ;

Considérant qu'au-delà de leur vocation récréative, les espaces verts participent de la politique d'atténuation face au changement climatique et permettent de lutter contre l'imperméabilisation des sols pour réduire la vulnérabilité face aux crues ;

Considérant que la Chambre Régionale des Comptes puis la Cour des Comptes ont souligné le déficit d'espaces verts à Paris avec 18 des 20 arrondissements en situation de carence ;

Considérant l'une des promesses de campagne de la Maire de Paris visant à créer 30 hectares d'espaces verts supplémentaires d'ici la fin de la mandature ;

Considérant cependant que de nombreux sites sont aujourd'hui menacés par la politique de la Ville de Paris, comme :

- le jardin partagé des jeunes pousses attendant au stade de Ménilmontant, rasé en janvier 2017 (11e) ;
- la réduction des espaces verts sur le site du stade Léo Lagrange (12e) ;
- l'opération du 98 rue des Dames, réalisée en amputant un espace vert de fond de parcelle (17e) ;
- projet de bétonnage au 230 rue de Courcelles, sur l'espace vert d'une résidence de logements sociaux » (17<sup>e</sup>)

**Sur proposition de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Jean-Pierre LECOQ, Philippe GOUJON, Valérie MONTANDON, Christian SAINT-ETIENNE et des élus les Républicains, émet le vœu :**

- **que dans le cadre de l'objectif de la création de 30 hectares d'espaces verts nouveaux, les espaces verts existants soient sanctuarisés.**